



Demande de mise sous tutelle abusive

Par **chrisrudy**, le **19/03/2013** à **00:19**

Bonjour,[smile4]

J'aimerais avoir un avis sur ce qui m'est arrivé.

Ma tante, soeur de ma mère, était une personne au tempérament "particulier". Je refusais de la voir depuis plusieurs années car je constatais des comportements psychologiquement anormaux. Elle était devenu haineuse et jalouse envers moi, me dénigrait dans ma famille(alcool, drogue,...) et essayait de m'humilier à cause de problèmes d'emploi.

Je précise que tout cela était pure diffamation.

Cette tante, richissime, est décédée à 86 ans des suite d'une pathologie lourde (elle s'est peut-être suicidée?).

A sa succession, elle a laissé des écrits affabulateurs à mon frère (elle s'était adressée à une association qui lui avait conseillé de me faire mettre sous tutelle). Mon frère s'est empressé de faire les démarches, sans succès car je n'ai aucune pathologie, ni aucun comportement déviant. Il me pourrit la vie depuis 6 mois.

J'ai envie de porter plainte contre lui pour harcèlement et de demander des comptes à cette association ! Avez-vous des idées car j'ai été très stressée et j'ai été victime de la cupidité de mon frère et l'incompétence de cette association. Merci